

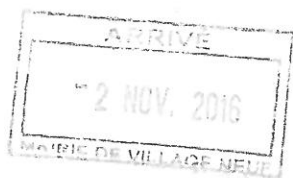
Observation n° 1

Demande de la Société de Transports KLEYLING



KLEYLING SAS
Au capital de 1.600.000 €
2 rue du Rhône
68128 VILLAGE-NEUF

N° SIRET : 342 752 565 00016



Monsieur le Maire de Village Neuf
81 rue du Général de Gaulle
68128 VILLAGE-NEUF

Lettre Recommandée avec AR

OBJET :

Demande de modification du PLU

Village-Neuf, le 26 Octobre 2016

Monsieur le Maire,

Nous sommes propriétaire du terrain qui est situé au 2 rue du Rhône (section 10, parcelle 157). J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir apporter une modification au nouveau projet du plan local d'urbanisme (PLU), lancé en juillet 2016 par la commune. Je souhaiterais que le PLU autorise l'implantation d'une piste d'entraînement (voir plan en annexe) pour une auto-école d'un entrepreneur Suisse. J'attire votre attention que cette modification ne constitue qu'une simple adaptation au PLU et ne porte aucunement atteinte à son ensemble.

En outre, au-delà des avantages fiscaux, l'implantation d'une telle structure, permet d'une part, de conserver une activité économique riche et diversifiée dans la zone industrielle et d'autre part, de conforter la vitalité des commerces et de l'artisanat de la commune et du territoire.

Je vous remercie et espère de votre part, la prise en considération de ma demande, lors de la prochaine modification du PLU.

Veuillez agréer Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

KLEYLING Gerhard
Président

Sté Kleyling



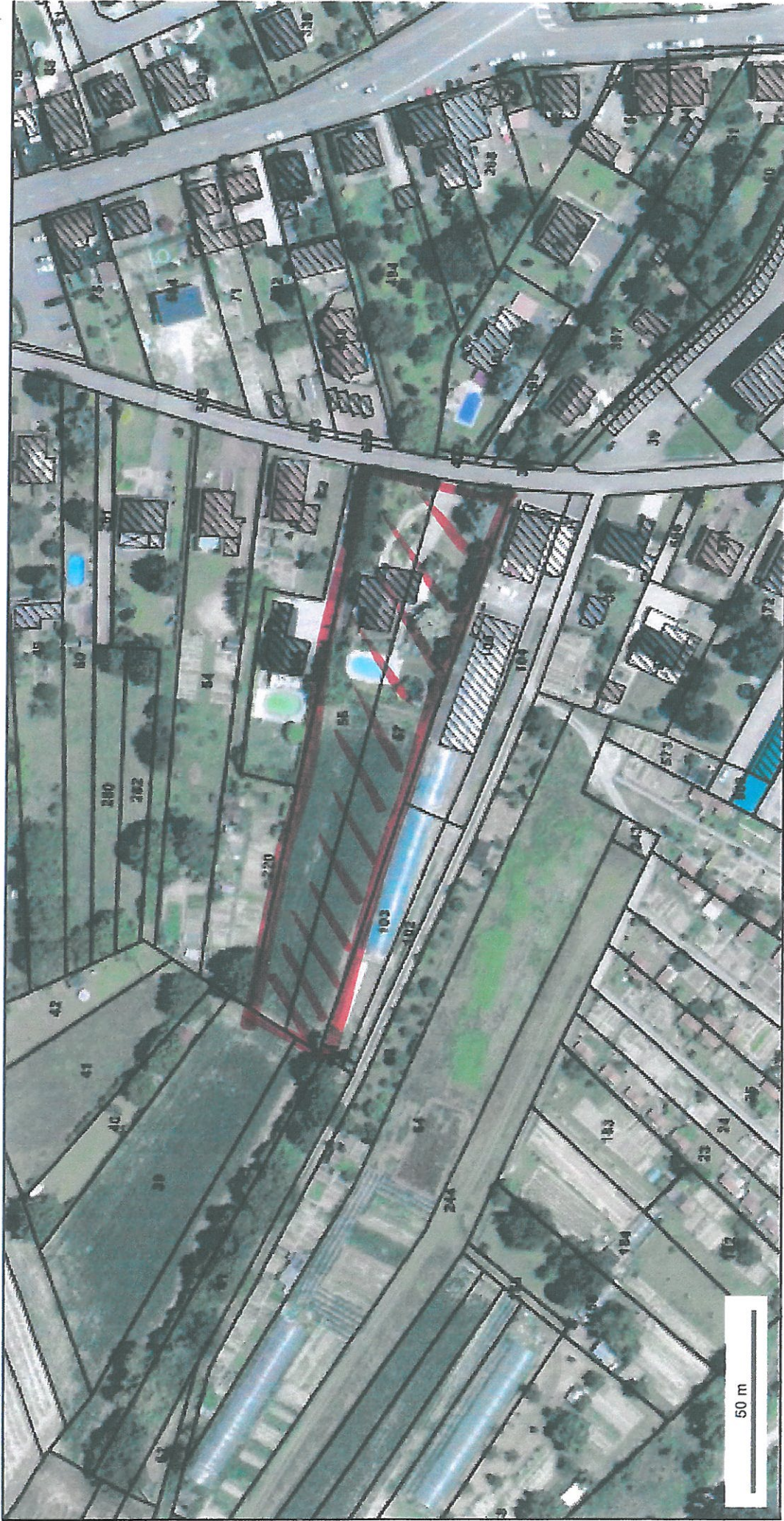
© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 7° 35' 14" E
 Latitude : 47° 36' 06" N

Observation n° 2

Demande de Mme et M. Klotzlen Roland

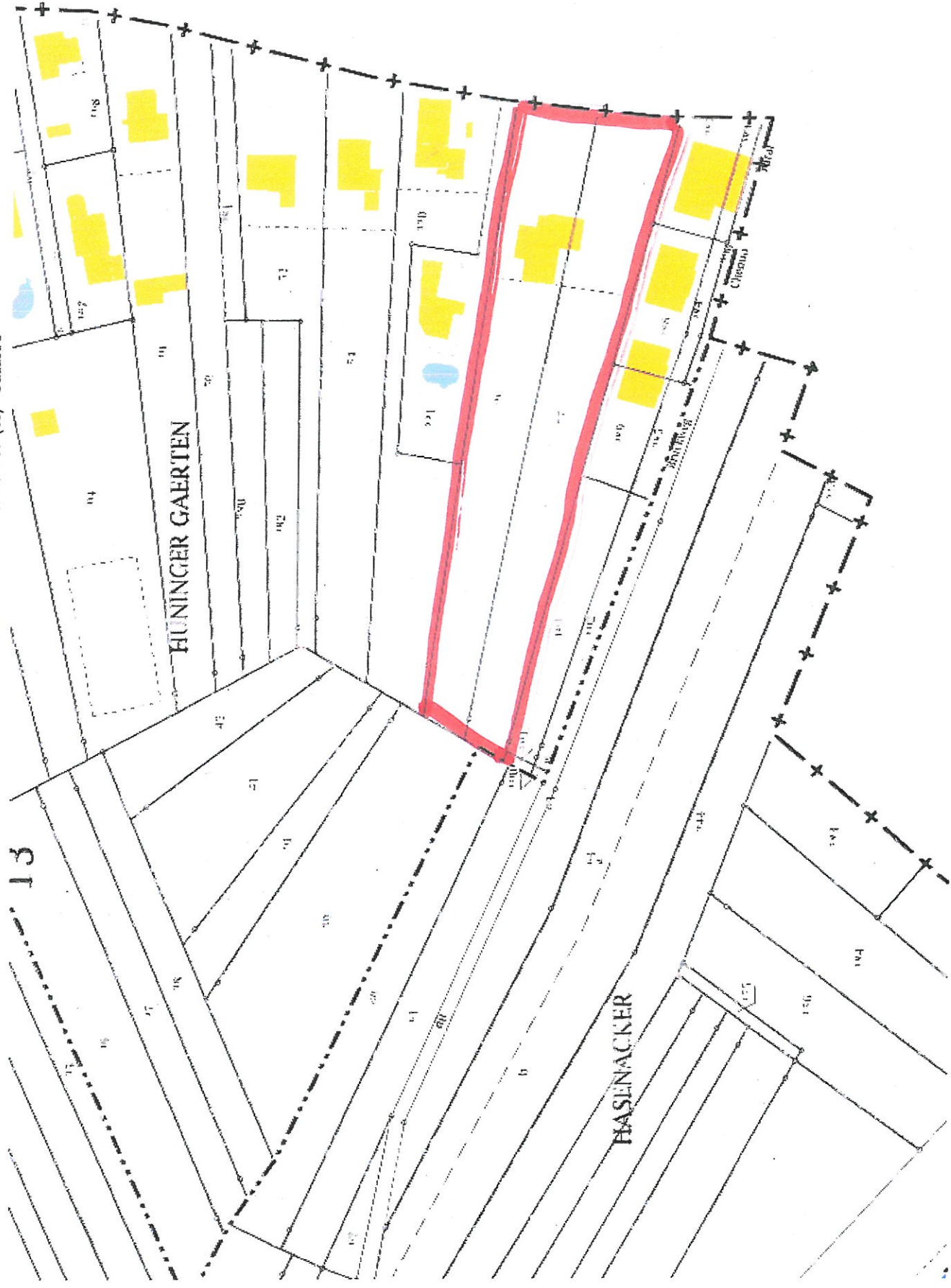




© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 7° 34' 35" E
Latitude : 47° 35' 48" N

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-ign>



Demande de la CCI Sud Alsace MULHOUSE





**CCI SUD ALSACE
MULHOUSE**

Aménagement du Territoire



Monsieur Bernard TRITSCH
Maire
Mairie de VILLAGE-NEUF
81 rue du Général De Gaulle
68128 VILLAGE-NEUF

Dossier suivi par :
Olivier SCHMITT
Tél : 33 (0)389 66 71 91
Courriel : o.schmitt@mulhouse.cci.fr
Objet : avis sur Plan Local d'Urbanisme arrêté

Mulhouse, le 17 octobre 2016

Monsieur le Maire,

Par courrier du 18 juillet 2016, vous avez sollicité l'avis de notre Chambre de Commerce et d'Industrie sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de votre ville, arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 7 juillet 2016.

Le dossier n'appelle qu'une seule remarque de notre part : au vu de l'avancée des projets portuaires, il serait nécessaire de déplacer la limite de la zone UE de 30m environ sur le Rhin (cf plan joint).

En effet, à l'heure actuelle, les berges du Rhin au droit de la concession de Village-Neuf/Huningue ne permettent pas l'amarrage des bateaux dans la partie nord du port. Pour maintenir l'activité portuaire, il apparaît donc nécessaire de mettre en place des postes d'accostage et de déchargement, et ce, avec un tirant d'eau exploitable. C'est pourquoi, les Ports de Mulhouse Rhin souhaiteraient, comme ils ont pu le formuler à vos services le 12/10/2016, la modification du périmètre de la zone UE afin de pouvoir réaliser un vrai mur de quai.

La CCI Sud Alsace soutient cet investissement sur le site de Village-Neuf et donc cette demande de modification du projet arrêté de PLU. Il apparaît, selon nous, stratégique de développer par de tels projets la voie fluviale dans sa dimension économique. Celle-ci est effectivement un atout exceptionnel pour l'attractivité du territoire des Trois Frontières, et, plus largement, du Sud Alsace.

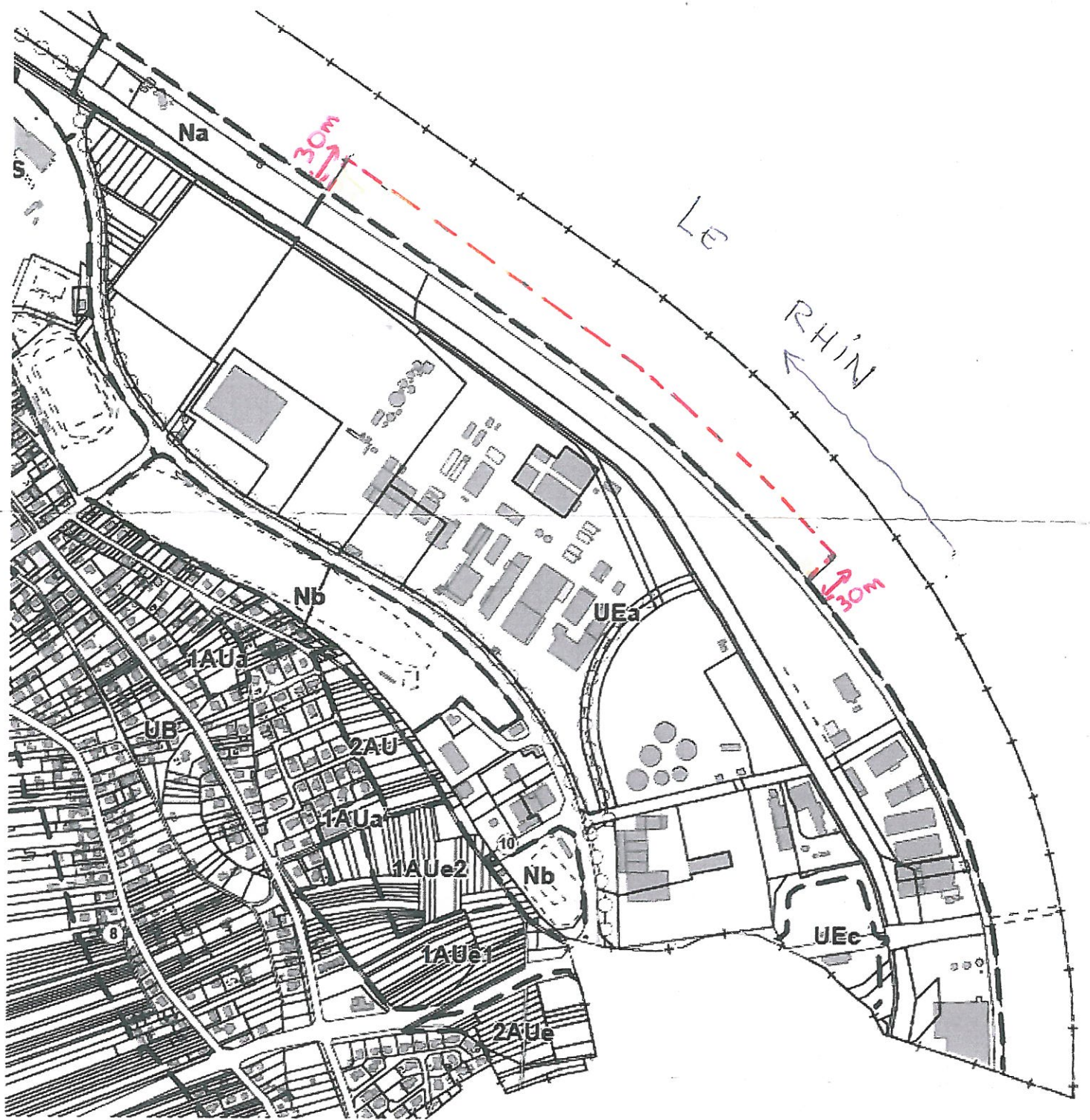
Nous vous remercions pour la lecture attentive que vous ferez à notre demande et restons à votre disposition pour toute information complémentaire. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président

Gilbert STIMPFLIN

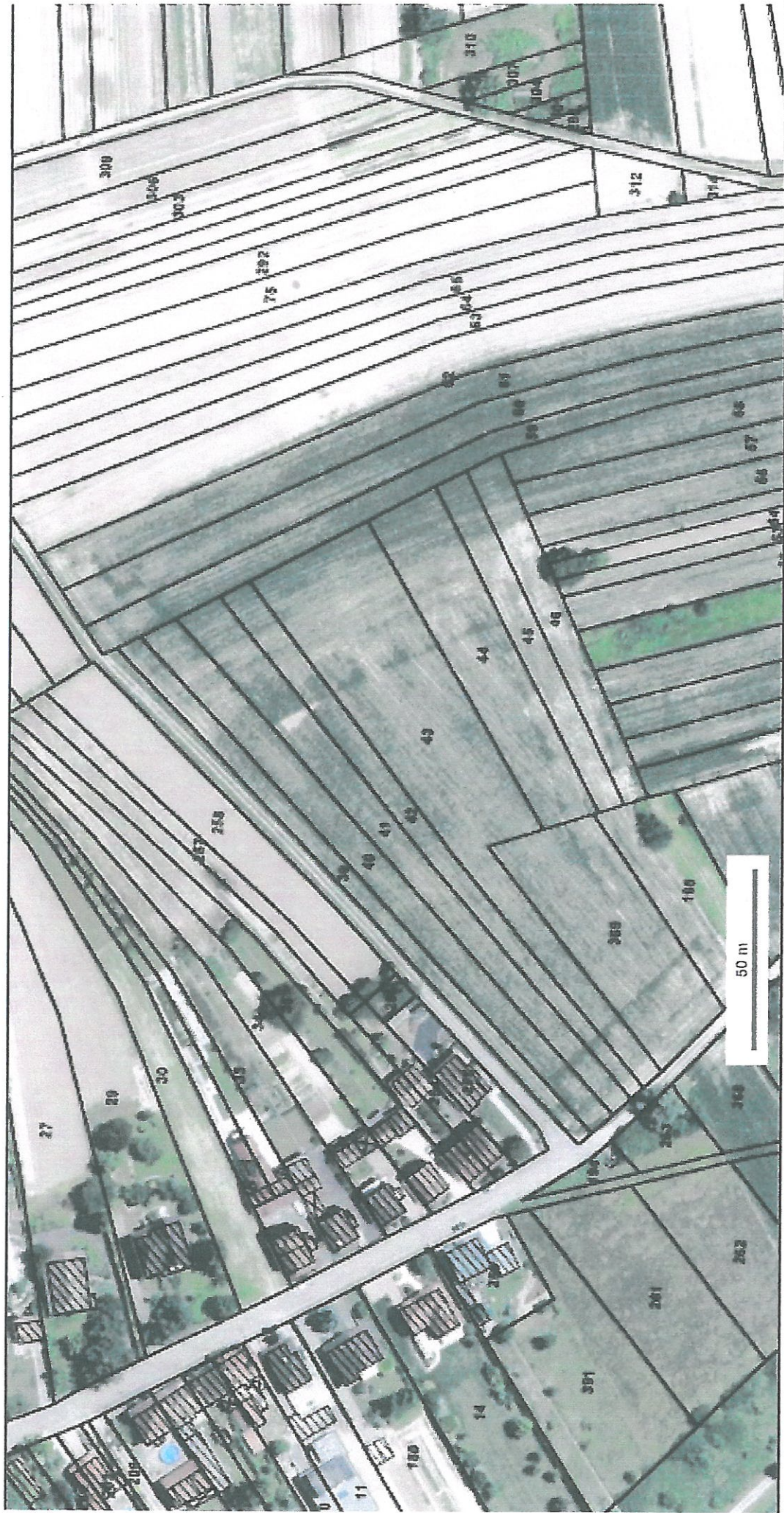
HUNIGUE - Emprise concession portuaire + terrain privé CCISAM





Observation de Monsieur FLAD



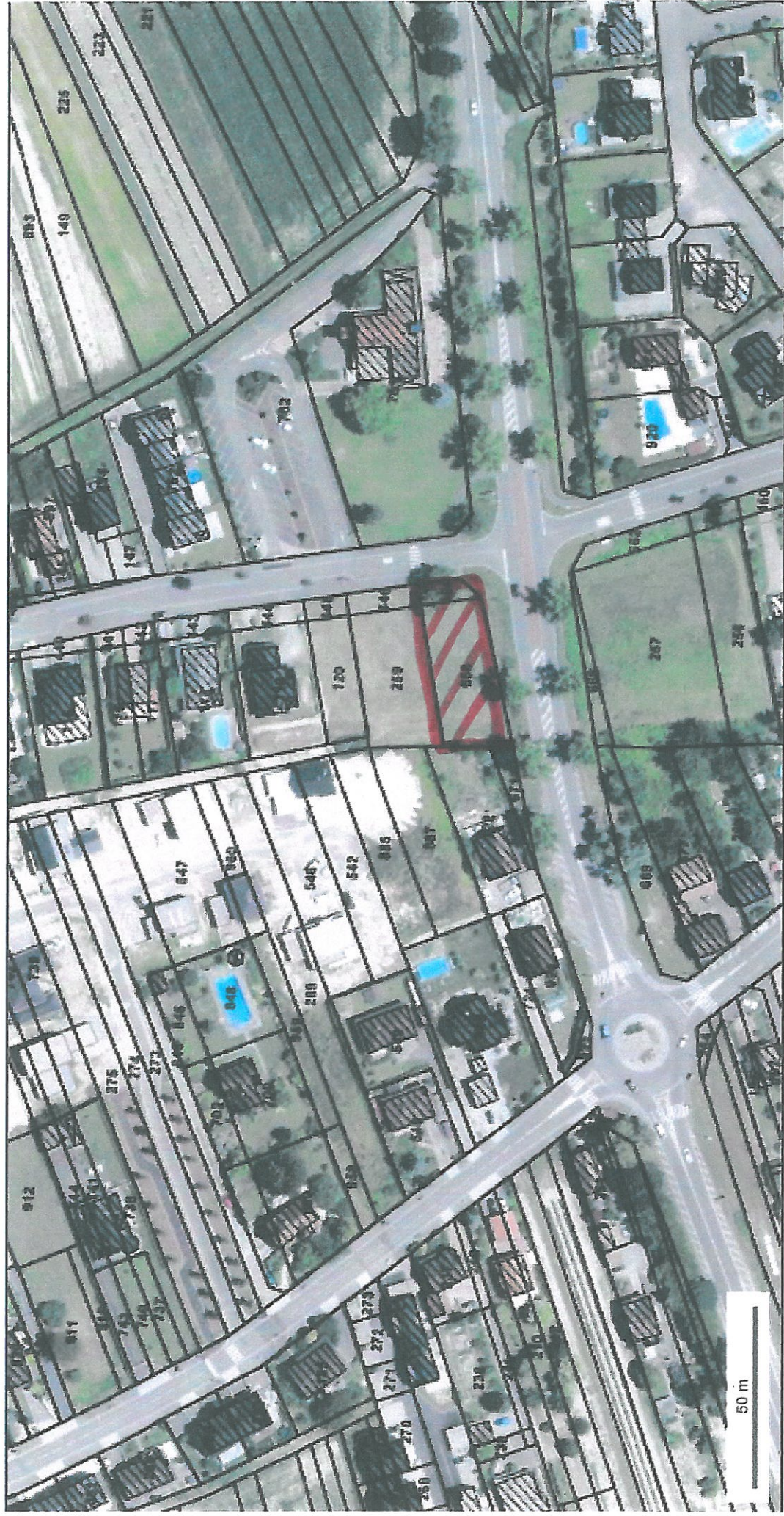


© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

-longitude : 7° 34' 09" E
-altitude : 47° 36' 07" N

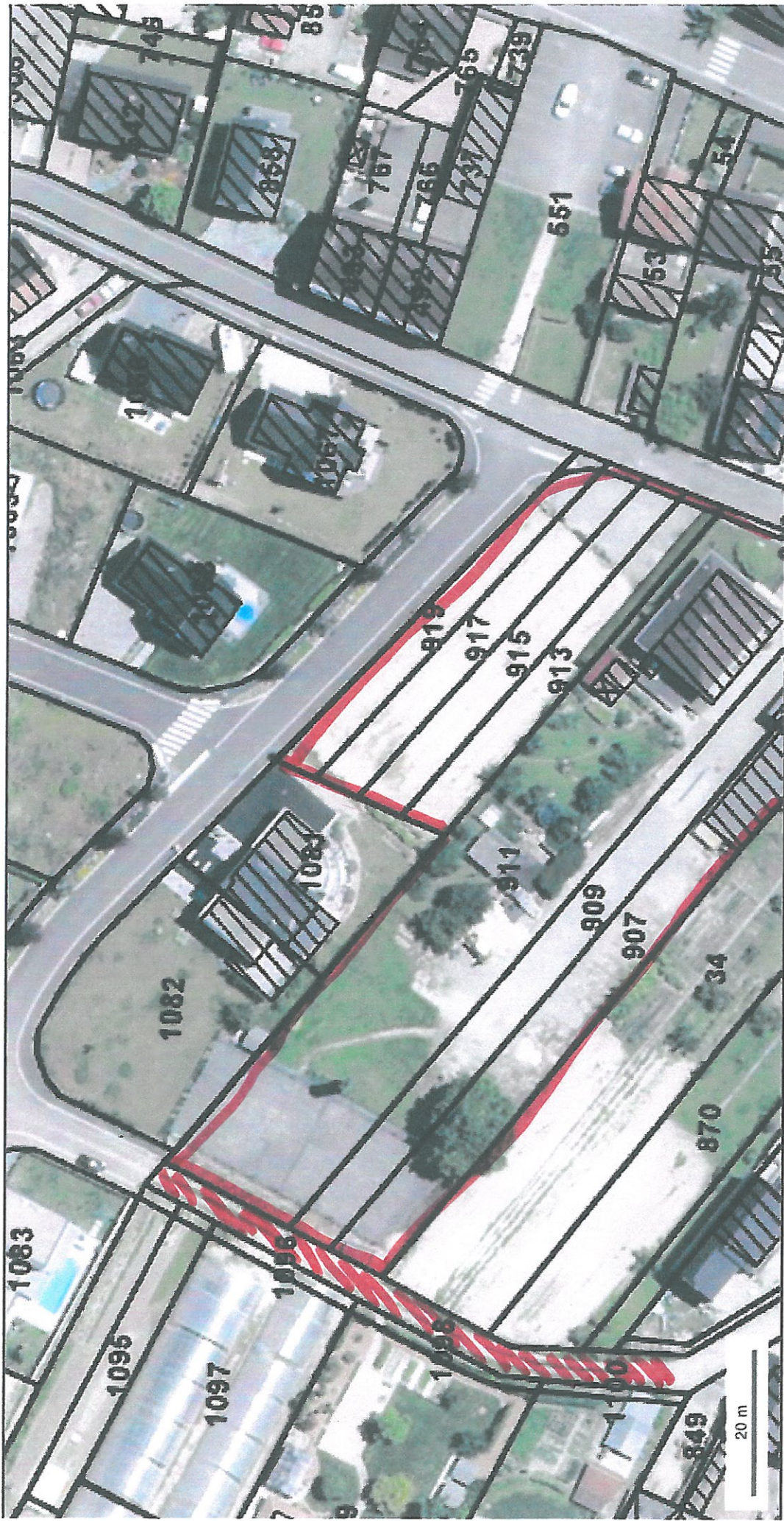
Observation n°5 de Mme MEDER Karine





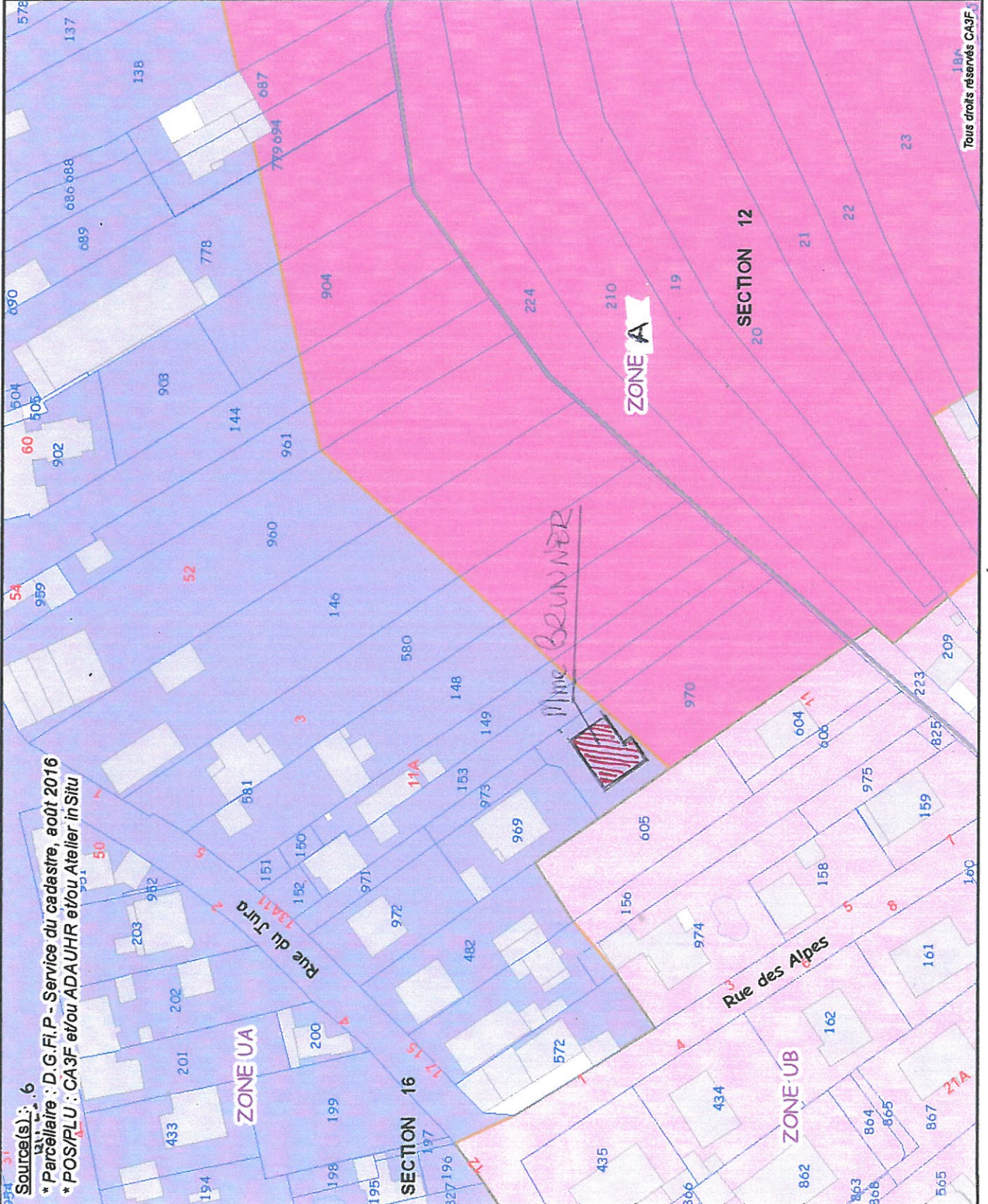
Observation de Mme et M.MATTER Théo





Observation de Mme BRUNNER Corinne





Source(s) : 6
* Parcenaire : D.G.F.I.P. - Service du cadastre, août 2016
* POS/PLU : CA3F et/ou ADAUHR et/ou Atelier in Situ

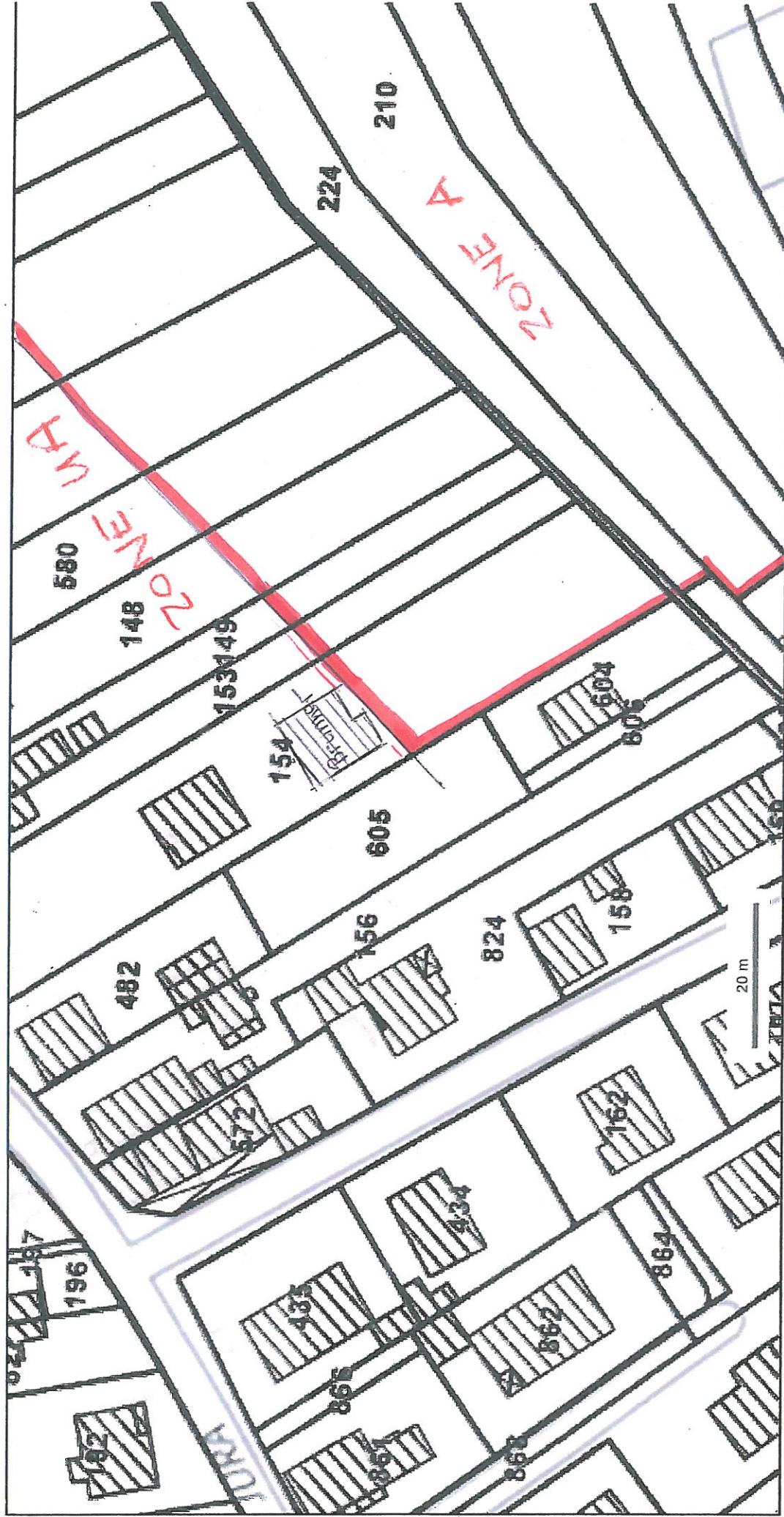
- Limite de commune
- Section cadastrale
- Bâtiment dur
- Bâtiment léger
- Réseau hydrographique
- Parcelle cadastrale

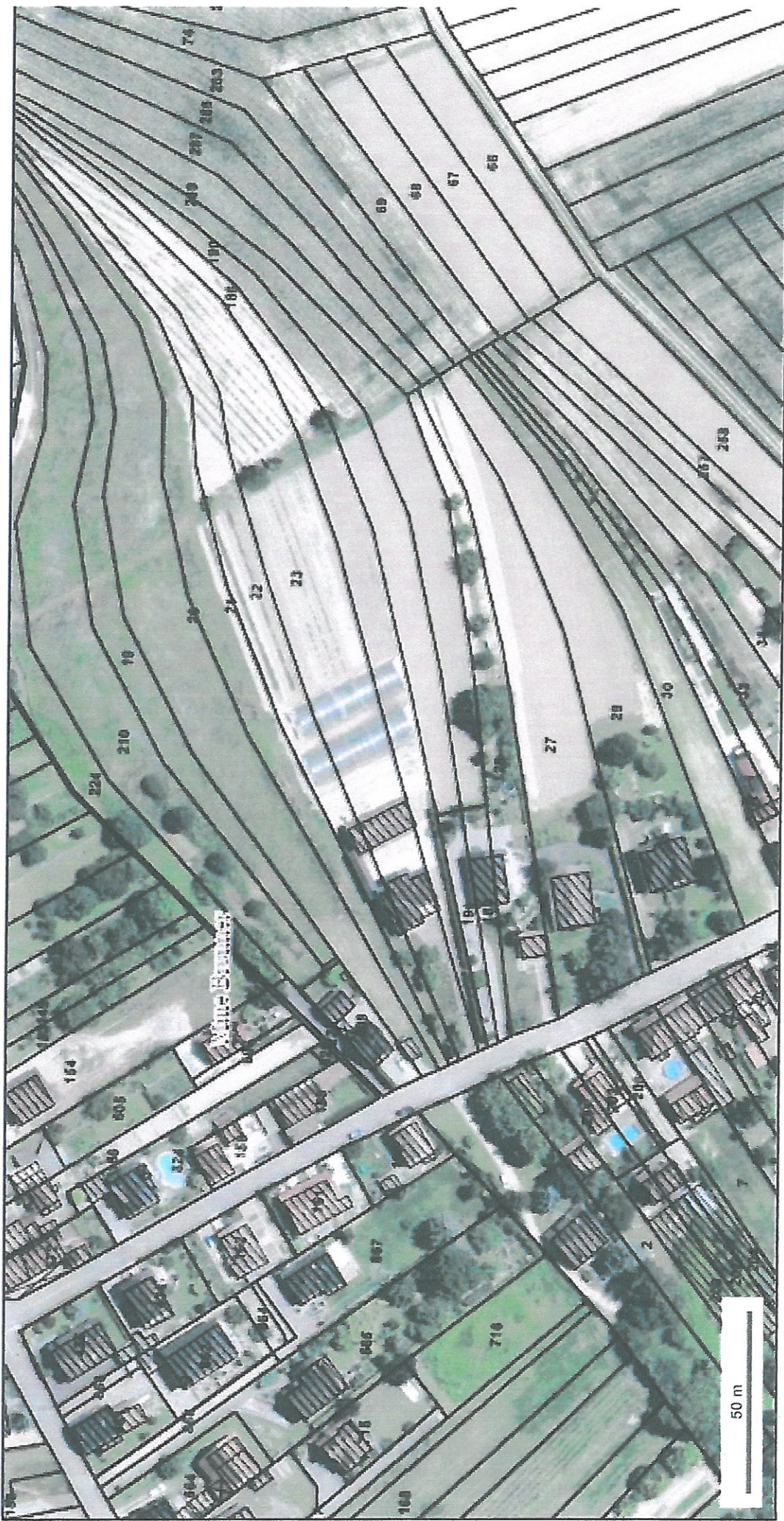


1:1 051



Edité le : 05/01/2017
Par : Villagenève





© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 7° 34' 04" E
Latitude : 47° 36' 11" N

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/parcelles-cadastrales>